

## **Journée de découverte « 2025 » du Pays de Fénelon au Causse Corrézien**

Deux fois par an, l'Association **Mémoire et Patrimoine du Pays de Fénelon** convie ses membres à une journée de découverte du Pays Fénelon et de ses proches voisins : paysages, villages et des mémoires.

Après le **Rallye de Fénelon** au printemps, l'automne était consacré à une belle escapade, le samedi 25 octobre, à la rencontre du **Causse Corrézien** et de la nouvelle commune des **Coteaux Périgourdins** formée par la fusion de Chavagnac et de Grèzes.

Sous une pluie de saison, une cinquantaine de participants se sont retrouvés à **Nadaillac-le-Sec**, guidés par Régis Delbru, qui avait minutieusement préparé ce voyage sur les terres de ses ancêtres.

### **Première étape : Chavagnac**

À Chavagnac, Marie-Christine Porte, présidente de l'Association pour le patrimoine des Coteaux Périgourdins, ainsi qu'Alain Tavet, adjoint au Maire et Jean Garreau, nous ont accueillis chaleureusement.

Répartis en deux groupes, nous avons visité la **tour de Chavagnac** et l'église voisine. Alain Tavet nous présenta cette tour de guet et de défense, d'architecture militaire du XIV<sup>e</sup> siècle, elle est le seul vestige d'un ancien château féodal. Elle commandait le passage des routes vers Terrasson et de Brive vers Sarlat.

Haute de 25 mètres et large de 8 mètres, ses murs de pierre atteignent 1,60 mètre d'épaisseur. Elle possède sur trois étages de belles fenêtres à meneaux. Les membres du groupe sont montés à l'assaut de la tour par les échelles intérieures et ont pris la mesure de la portée visuelle, malgré le temps maussade.

**L'église** de Chavagnac fut présentée et commentée par Marie-Christine Porte. Le retable et les tabernacles ont été récemment restaurés dans leurs couleurs d'origine. Elle compte parmi les rares églises de France à posséder des vitraux représentant les quatre mystères du rosaire : les mystères joyeux, douloureux, glorieux et lumineux.

On y trouve également le reliquaire du saint patron de l'église, Saint Pantaléon, auquel ont été jointes des reliques de Saint Gaucher, saint du Limousin voisin. Un deuxième reliquaire, en bois de noyer, contient des éléments de relique de Saint Sour, ermite du VI<sup>e</sup> siècle.

### **Grèzes et le radar du coteau**

Le groupe a ensuite pris la direction du **village de Grèzes** et de son église, accompagnés par Alain Tavet, Marie-Christine Porte et Jean Garreau, qui en ont assuré les commentaires. Consacrée à Saint-Pierre-ès-Liens, cette église du XII<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècle à clocher-mur est remarquable par ses statues (deux de la Vierge Marie et une de Saint Jean-Baptiste) et un tableau représentant une Descente de croix.

La suite du périple nous a conduits vers le sommet du coteau de Grèzes, où se dresse le **radar météo** installé en 1966, puis modernisé en 1995 sous la responsabilité de Météo France. Visible de loin grâce à sa forme sphérique, il fait partie du réseau de radars et de satellites qui permettent la surveillance et la prévision des perturbations.

Par temps clair, un magnifique panorama s'offre au regard du promeneur. **Une table d'orientation** l'aide à se repérer vers l'horizon sur ce plateau, où ne poussent que quelques genévriers clairsemés. Ce sommet est, depuis quelques années, l'arrivée d'une étape du Tour cycliste du Limousin, avec un dénivelé important depuis la vallée de la Vézère.

### **Le dolmen de la Palein**

Cap ensuite vers les **dolmens de la Palein**, sur le plateau de Saint-Cernin-de-Larche. Ce site préservé, où « il ne pousse guère que des cailloux », conserve l'âme caussenarde et les traces pastorales de millénaires d'histoire, avec nombre de dolmens et de tumulus.

Le dolmen de la Palein, monument funéraire du Néolithique ancien moyen (-3100 / -2500), se trouvait au centre d'un tumulus ovalaire de 28 mètres sur 15,5 mètres.

Il est formé de dalles calcaires de 0,20 m à 0,40 m d'épaisseur : trois d'entre elles, disposées verticalement, soutiennent la table de couverture (2,85 m × 2,43 m × 0,40 m).

### **Déjeuner à Lissac-sur-Couze**

Le déjeuner pris au Relais de Lissac fut un moment de grande convivialité.

L'apéritif, offert par notre association, précéda un excellent repas qui ravit tous les participants. Comme à son habitude, Georges Delpech raconta quelques blagues savoureuses.

Au café, Jean-Paul Serre, vice-président des Amis du Causse Corrèzien, présenta avec clarté et passion l'histoire et les spécificités de ce territoire si proche et pourtant si différent.

### **Découverte du patrimoine de Lissac**

À Lissac-sur-Couze, le maire Noël Crouzel nous fit découvrir l'église, le château et le moulin du lac du Causse, évoquant la création du plan d'eau et le passé industriel du site. Son intervention, brillante et documentée, fut particulièrement appréciée et longuement saluée.

Les murs intérieurs de l'église ont été recouverts d'une peinture ocre. Autrefois, une litre funéraire (bandeau noir) faisait le tour complet des murs. La restauration de 1985 a permis de redécouvrir une partie de la fresque de la voûte, dont les arcs ont été repeints de couleurs pastel (ocre, rouge, bleu), à la manière médiévale.

Le groupe se dirigea ensuite vers l'amont du lac, où le maire présenta le site du moulin de Lissac et son ancien bief, désormais noyé. Les moulins étaient à l'origine de nombreux chemins bordés de murets, par lesquels les paysans du Causse apportaient leurs grains à moudre.

M. Crouzel décrivit les étapes de la création du lac du Causse, mis en eau durant l'été 1976, aujourd'hui réputé pour la baignade, l'aviron et les sports de pleine nature.

Il attira notre attention sur la barre rocheuse qui marque l'entrée du lac : elle correspond à une faille géologique où affleurent les calcaires jurassiques. En aval, les grès et marnes ont été érodés, dégagant la plaine actuelle du lac. À la jonction de ces couches jaillissent plusieurs sources et résurgences qui contribuent à son alimentation.

## **Chasteaux et son panorama**

Toujours accompagné par Jean Paul Serre, le programme se poursuit vers le village de Chasteaux, installé sur un promontoire dominant le lac. Malgré l'espace restreint, le bourg est bien aménagé avec parkings et halle. Du haut du belvédère, Anne-Marie Chauvignat, membre des Amis du Causse Corrézien, commenta le panorama, la végétation arborée et l'encadrement quasi montagneux du lac. Le groupe ne se lassait pas de contempler ce paysage envoûtant.

Les participants pénétrèrent ensuite dans l'église toute proche, présentée par Monique Laucournet, qui en exposa les caractéristiques historiques et architecturales.

## **Estivals, dernière étape**

L'ultime étape mena le groupe au village d'Estivals, à travers un espace « nature » très représentatif du Causse Corrézien. Le maire, Hubert Bournol, nous y attendait pour présenter son village et son église.

Mentionné dès 823, Estivals (du mot *estives*) se distingue par son église dédiée à Saint-Barthélémy, remarquable édifice roman fortifié construit entre les XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Surélevée au XIV<sup>e</sup> siècle, elle comporte trois étages avec planchers, archères et fenêtres, et servit de refuge défensif face aux bandes anglaises pendant la Guerre de Cent Ans. L'église est protégée au titre des Monuments historiques depuis 1925.

Le chemin du retour, fit un petit détour par Lorchassal, hameau au charme intact, permit d'admirer sa ruelle unique serpentant entre les maisons de pierre sèche. Puis, à la tombée du jour, nous avons regagné Nadaillac-le-Sec, dont certaines toitures portent encore les stigmates de la dernière tempête de grêle de fin juillet 2025.

## **Conclusion**

Cette journée, **magistralement préparée et conduite par Régis Delbru**, fut un succès complet : riche en découvertes, en rencontres et en enseignements sur ce voisinage à la fois proche et méconnu.

Tous ont salué **la qualité des interventions** des différents responsables -élus et membres d'associations patrimoniales-, la convivialité et la passion partagée pour le patrimoine. Car découvrir un pays, c'est aussi rencontrer des gens passionnés, proches de nous par leurs centres d'intérêt, à quelques kilomètres de la limite du Pays de Fénelon.

**Rendez-vous au printemps 2026** pour une nouvelle aventure sur les chemins du Pays de Fénelon, à la découverte de nos proches cousins périgourdins... ou d'ailleurs !